

CONSEIL DE LBFR - réunion de lancement du groupe d'animation.

Compte-rendu de la réunion du 3 mars

Salle et horaire : Maison des associations et de la vie citoyenne 19h

Prise de notes : Laura DESMARIS et Léna DRUJON

Ordre du jour :

I – Présentation de vos principaux interlocuteurs/trices au sein de la mairie du onzième arrondissement ;

II – Rôle et organisation du groupe d'animation ;

III – Présentation des ressources à votre disposition ;

IV -Présentation des ateliers et des référents.

V. Les prochaines dates à retenir

I - Vos interlocuteurs à la mairie du onzième arrondissement

Joséphine LANFRANCHI. Adjointe au maire chargée de la jeunesse. Référence du conseil de quartier Léon Blum / Folie Regnault.

Contact : Josephine.lanfranchi@paris.fr

Jean-Pierre CORSIA - Adjoint au Maire chargé de la démocratie, de la participation et de la prospective. Référent du Conseil de quartier République / Saint-Ambroise

Contact : jean-pierre.corsia@paris.fr

Laura DESMARIS - Directrice de la vie associative et citoyenne à la Mairie du 11.

Contact : laura.desmaris@paris.fr

Léna DRUJON - Chargé de participation citoyenne à la Mairie du onzième arrondissement. Léna prendra ses fonctions le lundi 3 mars, elle sera votre interlocuteur pour vous accompagner dans vos projets.

Contact : [lena.drujon@paris.fr](mailto:lana.drujon@paris.fr)

I. Rôle et organisation du groupe d'animation

Le groupe d'animation du conseil de quartier se réunit généralement une fois par mois. Les réunions permettent :

- D'assurer un suivi des projets portés par les ateliers ;
- De monter des projets communs ;
- De voter les enveloppes relevant du budget de fonctionnement ;
- De faire connaître les conseils de quartier ;

- D'organiser les plénières

Quelques précisions :

Relevé de décision : les réunions du groupe d'animation font l'objet de relevés de décisions. Les relevés de décisions sont rédigés par les membres du groupe d'animation. Nous vous recommandons de désigner en début de réunion une personne qui sera en charge de la rédaction du relevé de décision. Pour vous aider, vous pouvez utiliser le modèle de trame de décision qui est disponible dans le livret d'accueil et dans la rubrique fichier de votre groupe teams. La cellule démocratie locale peut aussi vous l'envoyer si besoin.

Organisation des plénières : deux séances plénières du conseil de quartier seront organisées cette année (en juin et en octobre -) les dates vous seront communiquées prochainement. Ces séances plénières sont ouvertes à tous les habitants du quartier. Il est d'usage d'avoir un temps de présentation du fonctionnement du conseil de quartier, un temps de présentation des travaux des ateliers et un temps de questions/réponses avec la salle. Vous pouvez aussi choisir d'adopter un autre format plus participatif si vous le souhaitez. Dans l'idéal, il faudrait qu'un ordre du jour soit envoyé à la cellule démocrate locale (et notamment à Léna DRUJON) fin avril / début mai. Pas besoin d'un ordre du jour détaillé mais au moins des points que vous souhaitez abordés et une présentation du déroulé. Léna pourra vous appuyer sur l'organisation de la plénière : lieu, matériel, etc.

Vote de l'enveloppe de fonctionnement : votre conseil de quartier bénéficie d'une enveloppe de fonctionnement de **3306€**. Cette enveloppe permet de financer les projets des ateliers et des inter-conseil de quartier. Pour être soumis au vote du groupe d'animation, les projets nécessitant une enveloppe de fonctionnement :

- Doivent faire l'objet d'une « fiche projet » rédigée par à minima trois conseillers de quartier.
- Doivent faire l'objet d'une « fiche événement » rédigée par à minima cinq conseillers de quartier lorsqu'il s'agit d'un événement (fête de quartier, repas solidaires, etc.)

Ces fiches projets doivent être envoyés par les ateliers à la cellule démocratie locale et au groupe d'animation. Elles sont ensuite étudiées par le groupe d'animation qui vote les dépenses. Elles sont disponibles dans le livret d'accueil du conseil de quartier et dans la valise des conseils de quartier de votre groupe teams.

Vote enveloppe d'investissement : votre conseil de quartier bénéficie d'une enveloppe d'investissement de 8264€ par an. Au vu des reports de crédits, il vous reste 13 489,00 €. Les ateliers peuvent proposer au groupe d'animation de faire voter une enveloppe d'investissement aux conseillers de quartier lors des plénières. A noter : Le budget : reportable sur 2 ans, l'enveloppe d'investissement vous permet d'acquérir des biens qui revêtent un caractère durable, c'est à dire des biens amortissables, sur plusieurs années. Il peut s'agir de bien qui pourront servir aux conseillers de quartier (Barnum, etc.), aux habitant.e.s et aux associations (œuvres pour l'artothèque, livres pour la bibliothèque associative et citoyenne, etc.).

Faire connaître le conseil de quartier : le groupe d'animation a vocation à faire connaître le conseil de quartier. Pour ce faire, il dispose d'une page Facebook et de panneaux d'affichage dédiés (vous pouvez retrouver les emplacements de ces panneaux sur votre livret d'accueil). A ce jour, la page FB et les panneaux sont gérés par Nadine Percheron qui est membre de votre conseil de quartier. Vous pouvez prendre attache avec Nadine (nadine.percheron@yahoo.fr) pour lui relayer les éléments à mettre sur la page ainsi que les affiches des événements du conseil de quartier. Vous pouvez aussi voir comment vous vous organiser pour avoir un système de coréférent, etc. La cellule démocratie locale et plus spécifiquement Léna est à votre disposition pour réfléchir à une stratégie de communication autour des actions du conseil de quartier. Des trames d'affiches sont à votre disposition également, n'hésitez pas à lui demander.

Au-delà de ces outils de communication géré par les conseils de quartier vous trouverez tous les outils de communication sur lesquels la mairie peut relayer vos événements et projet à p 14 de votre livret d'accueil.

II. Les ateliers de votre conseil de quartier et les inter-conseil de quartier actifs

- Atelier culture et patrimoine - référentes de l'atelier Nadine PERCHERON (lien avec le groupe d'animation Valérie)
- Atelier cadre de vie, ré-emploi, biodiversité – référentes de l'atelier Colette Vallat, Gloria Moniz Pereira, Clotilde Merritt et Asmaa TOUACH_(fusion d'atelier)
- Atelier sécurité propreté : binôme de référents de l'atelier Nadine PERCHERON et Farid SAIDOUNE
- Atelier solidarité et convivialité : référente Sophie LAVOUTE (fusion d'ateliers)

Il importe de prendre le temps d'échanger avec les référents des ateliers pour être au courant des initiatives menées. En ce sens, l'atelier a désigné des personnes au sein du groupe d'animation pour faire le lien avec les différents ateliers. Des fusions ont également été proposées. Des réunions seront organisées entre les co-référents pour faire le point sur leurs projets.

- Inter-conseil de quartier journal : une réunion est organisée mercredi 12 mars, à 19h, à la mairie du onzième arrondissement pour désigner un « comité de rédaction » composé de membres des différents conseils de quartier. L'idée est d'avoir un journal qui sorte trois fois par ans. Le conseil de quartier propose d'y être représenté à tour de rôle.
- Inter-conseil de quartier SYMPA/solidarité : référent Thomas Schmitt et Sophie Lavoute. Les membres de cet inter-conseil de quartier sont notamment en charge de l'organisation des apéros mensuelle de quartier. L'objectif de ces apéros, permettre aux conseillers de quartier de se rencontrer et présenter des acteurs structurants du territoire.
- Inter-conseil de quartier artothèque et cinéma : cet inter-conseil de quartier à vocation à organiser des projections de films ou de documentaires au sein de l'arrondissement. Les membres de cet inter-conseil de quartier peuvent également faire des propositions d'acquisition d'œuvres (d'artistes ou de galeries du quartier) pour l'artothèque. Une réunion sera prochainement organisée pour fédérer les personnes intéressées

Pour rejoindre un inter-conseil de quartier merci de vous rapprocher de votre interlocuteur au sein de la cellule démocratie locale.

Il est important que les ateliers inter-conseil soient animés par des personnes de différents quartiers. Vous avez votre place dans ces ateliers en construction alors n'hésitez pas à vous y inscrire.

III. Moyen à votre disposition

Au-delà des moyens humains (cellule démocratie locale) et financier (enveloppes de fonctionnement et d'investissement) les conseillers de quartier ont à leurs dispositions :

- **Du matériel** : vous retrouverez dans les annexes de votre livret d'accueil le matériel à disposition des conseils de quartier. La liste de ce matériel est régulièrement actualisée en fonction des acquisitions (la liste actualisée sera dans votre dossier commun teams). Si vous avez besoin de matériaux qui ne sont pas dans la liste, vous pouvez demander à Léna pour qu'elle examine votre demande. Si vous souhaitez emprunter du matériel, il faudra également voir avec [Léna](#)
- **Des bureaux et salles de réunions** : des salles sont mises à votre disposition en mairie et à la MVAC. Les modalités de réservation des salles sont précisées dans le livret. En cas de doute sur le processus de réservation, vous pouvez écrire à Léna.
- **Du matériel podcast/vidéo** : du matériel podcast et vidéo est disponible à la MVAC. N'hésitez pas à contacter Léna si vous souhaitez l'utiliser dans le cadre de vos projets.

Un espace numérique : Suite à l'évaluation des conseils de quartier, nous avons créé un compte Teams pour chaque groupe d'animation. Cet espace offrira un certain nombre de services destinés à faciliter la coopération entre vous : agenda partagé, un stockage de documents commun

actualisé en temps réel, un outil de discussion entre membres, etc. Souhaitez-vous une présentation de cet espace d'échange ? Normalement, vous avez dû recevoir un mail vous invitant à utiliser cet espace (n'hésitez pas à consulter vos courriers indésirables et à me dire si vous ne l'avez pas reçu).

- **Les évènements** : lorsque vous organisez des temps de rencontre avec les citoyens, vous pouvez saisir cette occasion pour communiquer sur les conseils de quartier en parlant de vos projets. Nous allons vous transmettre un kit que vous pourrez proposer aux personnes intéressées.

IV. Vote des dépenses :

- Repas solidaire du 22 mars (Solidarité) Achat nourriture (500 €) + location salle (100 €) + animation musicale (200 €), soit 800 €.

Le groupe d'animation a voté pour la dépense de 500 € pour l'achat de nourriture. L'animation et la location de la salle ont été retirées de ce budget.

- Présentation officielle de l'ouvrage Arrêt sur mémoires (Culture). Date en attente de confirmation (mars). Pot de réception : 100 €.

Le groupe d'animation a voté pour la dépense de 100 € pour le pot de réception.

- Exposition de dessins au fusain par Jocelyne Marie (Culture), du 28 avril au 16 mai. Pot de vernissage : 50 €.

Le groupe d'animation a voté pour la dépense de 50 € pour le pot de réception.

- Concert de Noémie Ochoa (Culture, Fête de la musique 21 juin) Cachet duo pianiste et saxophoniste : 500 €.

Le groupe d'animation a voté contre la dépense de 500 € pour le cachet de la pianiste et du saxophoniste. Cette décision est justifiée par le fait que cette artiste a déjà été financée par le conseil de quartier, que le soir de la fête de la musique il y a beaucoup d'artistes qui jouent gratuitement. D'autre part, cet argent servira pour des projets d'autres ateliers qui ont besoin de financement.

- Jeu de piste le 17 mai (culture) : lot pour les gagnants : 300 € et médailles 150 €.

Le groupe d'animation n'a pas voté ce budget. Suite à des discussions, il est proposé que le budget serait à nouveau voté. 225 € seront financés par le conseil de quartier et cela sera complété par la MJC Mercœur.

Total des dépenses : **650 €**

Total restant au budget de fonctionnement : **2 356 €**

Pour rappel, si une personne ne peut être présente lors d'une séance avec une votation de budgets, cette personne peut voter par mail.

Budget fonctionnement		
Dépenses	Montant	Date
Cachet pianiste Noémie Ochoa	300	Nov-24
Auchan repas solidaire	500	Mars-25
Pot Auchan présentation Livre Arrêt sur mémoires	100	Mars-25
Pot vernissage expo fusain	50	Avr-25

Budget de fonctionnement prévisionnel	2 356 €
Reste budget d'investissement	13 489,00 €

Les prochaines dates à retenir

- Réunion du groupe d'animation : Dernier mardi du mois (7 avril, 12 mai, 2 juin).
- Apéros de quartier : 6 mars et 3 avril à la MVAC (celui du 3 avril est organisé par l'inter conseil de quartier SYMPA)
- 22 mars : repas solidaire
- Juin : plénière (date à définir)
- Septembre : forum des associations, des sports et de la vie citoyenne 6 septembre
- Octobre : semaine de la démocratie locale (date à définir)

Ordre du jour de la prochaine séance

- Relever tous les évènements des prochains mois.
- Chaque atelier présente les fiches projets de ses prochains évènements, et explique son plan d'action sur l'année.

Pour la prochaine séance, il sera intéressant d'essayer de faire 20 min par thème afin d'avoir le temps de tous les voir.